AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2812
FR0000121709-FS1233

14 décembre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SEB S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 décembre 2016, la société par actions simplifiée FFP Invest[1] (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 décembre 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société SEB S.A. et détenir 2 521 522 actions SEB S.A. représentant 5 043 044 droits de vote soit 5,03% du capital et 6,77% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

[1] Contrôlée par la société anonyme Etablissements Peugeot Frères.
[2] Sur la base d'un capital composé de 50 169 049 actions représentant 74 451 193 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.